

La restauration et la modernisation de l'édifice de l'Assemblée législative de l'Ontario

Besoin de réhabilitation et de préservation

Âgé de plus de 130 ans, l'édifice de l'Assemblée législative a besoin d'être restauré de long en large pour continuer de fonctionner adéquatement et conserver son patrimoine architectural.

Il peut être rénové de manière à en améliorer la sécurité et l'accessibilité ainsi que la durabilité des systèmes afin de répondre aux normes d'occupation contemporaines. Une fois rénovée, sa structure continuera à servir les Ontariennes et Ontariens pour les générations à venir; l'édifice gardera son importance culturelle et retrouvera sa splendeur architecturale.

Quels sont les travaux à réaliser?

*Les horodatages correspondent à la vidéo « [La restauration et la modernisation](#) ».

Les systèmes mécaniques

La plupart des systèmes mécaniques du bâtiment ont atteint ou dépassé la fin de leur vie utile.

Le chauffage et le refroidissement (0:14)

- Les radiateurs à vapeur sont difficiles à régler : des zones sont trop chaudes et d'autres, trop froides.
- Des climatiseurs portatifs sont utilisés dans les bureaux uniquement; les halls et les couloirs sont dépourvus de toute climatisation.
- Les climatiseurs sont énergivores et coûteux.
- Les fenêtres sont souvent ouvertes pour réguler la température, ce qui cause des problèmes de moisissure, de condensation, de vermine, etc.

Le drainage et la tuyauterie (1:07)

- La plupart des canalisations d'évacuation sont d'origine. Fréquentes, les ruptures causent des dégâts d'eau qui coûtent cher en réparations.
- Les réseaux interreliés d'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées ne sont pas conformes à la réglementation actuelle. Les refoulements sont fréquents pendant les tempêtes de pluie, causant des inondations et des dégâts à l'intérieur du bâtiment.
- Les tuyaux en plomb rendent l'eau potable nocive.

Les systèmes électriques

Le système électrique de l'édifice contient différents types de dispositifs et d'équipements datant de plusieurs époques.

La gestion des câbles (2:40)

- Le câblage électrique a été installé sans véritable plan, d'où une grave désorganisation.
- La demande est élevée pour de nouveaux services, et tout nouvel ajout est difficile à gérer sans véritable système de gestion de l'électricité et du câblage.
- Beaucoup de câbles sont vieux et redondants. Il est difficile de différencier les câbles actuels de ceux qui ne servent plus.

L'alimentation électrique et l'éclairage (5:10)

- L'alimentation électrique est déficiente dans certaines parties.
- L'éclairage intérieur n'est pas homogène. Certaines zones sont très sombres, ce qui pose un problème de sécurité.
- L'énergie de secours est insuffisante et souffre d'un manque d'organisation et de cohérence.
- La technologie étant désuète, il est impossible de surveiller et de gérer les systèmes à distance.

Éléments clés

- Les systèmes mécaniques sont vétustes ou sur le point de l'être
- L'édifice dans son ensemble est mal ventilé
- Plomberie : les débordements et les dégâts d'eau posent problème
- Les systèmes électriques et le câblage doivent être modernisés selon les normes actuelles
- Câbles redondants qui doivent être retirés
- Sorties d'urgence difficiles d'accès

La sécurité-incendie et la sécurité des personnes

Les actuels systèmes de sécurité-incendie et de sécurité des personnes doivent être modernisés, car ils sont non conformes au code du bâtiment.

Les sorties de secours (7:24)

- Le nombre de sorties de secours est insuffisant, et beaucoup sont trop loin des bureaux.
- Les cages d'escalier sont dans des espaces fermés sans système de gestion de la fumée.

La protection contre les incendies (8:36)

- Il manque de systèmes d'extincteurs automatiques à eau, surtout dans les parties où se trouvent des matériaux d'origine comme le bois et la fonte.
- Les plafonds et les murs présentent des ouvertures non protégées qui peuvent permettre à la fumée et au feu de se propager facilement entre les étages.
- Il y a de grands espaces vides qui communiquent ensemble. Le feu et la fumée pourraient ainsi se propager plus rapidement.



Le parlement de l'Ontario
Un bâtiment restauré
pour notre avenir

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
DE L'ONTARIO

La restauration et la modernisation de l'édifice de l'Assemblée législative de l'Ontario

Projets de rénovation et de construction précédents

Le plan de l'édifice

L'édifice de l'Assemblée législative compte quatre ailes : est, ouest, nord et centrale. Chaque aile part de l'aile centrale, laquelle abrite la Chambre de l'Assemblée législative. La Chambre présente la caractéristique unique d'être située à l'avant de l'édifice, et non pas à l'arrière comme dans la plupart des édifices législatifs de style Westminster. L'emplacement à l'avant symbolise la responsabilisation, et la Chambre elle-même est orientée vers le sud, soit vers la population que l'Assemblée sert.

Projets de construction

L'aile ouest

- L'aile ouest a été détruite par un incendie le 1^{er} septembre 1909.
- Elle a été reconstruite entre 1909 et 1912.
- L'architecte torontois E.J. Lennox a aménagé une structure d'acier revêtue de marbre italien pour la protection contre l'incendie, ainsi qu'un revêtement de sol en béton recouvert d'une mosaïque de style italien.
- M. Lennox a modernisé l'aménagement intérieur, le faisant passer du style romanesque au style Beaux-arts.
- Ont été aménagés un quatrième et un cinquième étage pour l'ajout de locaux à bureaux.

L'aile nord

- L'architecte George Gouinlock, de Toronto, a conçu l'aile nord.
- Cette aile, qui abrite la Bibliothèque de l'Assemblée législative, a été érigée entre 1909 et 1912.
- L'architecte a mis l'accent sur la protection contre l'incendie et la fonctionnalité. Quatre étages de locaux à bureaux ont ainsi été ajoutés.

Projets de rénovation

Les années 1940 à 1980

- Des rénovations mineures ont marqué les années 1940 à 1970.
- Amélioration de la protection contre l'incendie de l'aile est dans les années 1940 : revêtement de sol en terrazzo et deux escaliers de secours.
- Les années 1960 et 1970 ont vu la rénovation de la Chambre et l'ajout d'une cafétéria et d'une salle à manger au sous-sol.
- Des services de radiodiffusion ont été installés dans la Chambre, et un studio de radiodiffusion a été aménagé au troisième étage dans les années 1980.

Les années 1990

- D'importantes restaurations ont été planifiées pour coïncider avec le centenaire du bâtiment en 1993. Un plan directeur de restauration a été mis sur pied à cet effet.
- Travaux majeurs de réfection sur l'extérieur du bâtiment : réparations de la maçonnerie, remplacement de la toiture et restauration d'une grande partie du grès d'origine.
- Travaux intérieurs : amélioration de la sécurité et de l'accessibilité, installation de nouveaux systèmes de CVCA dans les combles et restauration des planchers d'origine.
- Rénovation de la Chambre en 1999 : mise à nu partielle des peintures murales de Gustav Hahn.

Éléments clés

- Reconstruction de l'aile ouest après l'incendie de 1909
- Construction de l'aile nord après l'incendie
- Rénovations au cours du 20^e siècle
- Restauration de l'extérieur en cours
- Aménagement de l'entrée des visiteuses et visiteurs en 2021

Projets actifs

Projets à l'extérieur

- L'ouvrage en pierre et la maçonnerie sont continuellement dégradés par les intempéries, ce qui nécessite une surveillance continue.
- Détériorée par le temps, la maçonnerie extérieure a reçu des travaux de réfection au cours des années 2010.
- Les fondations ont été excavées afin d'en améliorer le drainage et de prévenir les dégâts d'eau.

Nouvelle construction

- Une entrée réservée aux visiteuses et visiteurs, qui sert de point de contrôle général, a été inaugurée en 2021. Il s'agit du premier ajout à l'édifice depuis plus de 100 ans.



Le parlement de l'Ontario
*Un bâtiment restauré
pour notre avenir*

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
DE L'ONTARIO

La restauration et la modernisation de l'édifice de l'Assemblée législative de l'Ontario

Aperçu historique

L'édifice de l'Assemblée législative de l'Ontario domine les terrains historiques de Queen's Park dans le centre-ville de Toronto. Plus de 130 ans après son inauguration, il reste un symbole de la démocratie dans la province et le siège du Parlement ontarien.

Construction et matériaux

Inauguration de l'édifice

- Érigé entre 1886 et 1892 au coût de 1,4 million de dollars.
- Inauguré officiellement le 4 avril 1893.

Matériaux de construction

- Construction en grès ontarien de la vallée de la Credit.
- Le grès des réparations récentes provient quant à lui du nord de l'État de New York et d'Angleterre.
- L'aile nord a été construite avec du grès du Nouveau-Brunswick.
- Autres matériaux d'origine : chêne de l'Ontario pour le revêtement de sol et les boiseries; fonte forgée à Toronto.
- L'aile ouest est rehaussée de marbre italien. Son plancher est orné d'une mosaïque de marbre taillée à la main avec des motifs complexes.
- Le toit est revêtu d'ardoise du Vermont et du Québec, et les dômes sont recouverts de cuivre.

Architecture

Architecte

- L'édifice a été conçu par Richard Waite, architecte britannique.
- À l'époque, il travaillait à Buffalo, dans l'État de New York.

Conception de l'édifice

- Construction dans le style romanque richardsonien, style popularisé par l'architecte américain H.H. Richardson. On l'appelle aussi le style néo-roman.
- Signes d'influence de l'architecture italienne médiévale : blocs de pierre, gravures détaillées, arcades arrondies, tours, tourelles et balcons.
- L'aile centrale est flanquée de deux tours. La tour ouest présente deux fenêtres en rosace, tandis que la tour est se distingue par un balcon couvert.
- Les murs de la Chambre sont ornés de gravures de bois et de reliefs en plâtre.
- Sur la façade est gravée une frise de 21 mètres où des figures allégoriques représentent divers aspects de la société et du gouvernement. Y est aussi gravé le grand sceau de l'Ontario.

Éléments clés

- Édifice inauguré le 4 avril 1893 après six ans de travaux
- Les grès, chêne, ardoise, cuivre et marbre d'origine sont toujours présents
- Édifice conçu par l'architecte Richard Waite dans le style romanque richardsonien
- Décoré de reliefs, de gravures et de figures allégoriques
- Ses occupants sont d'une grande diversité, allant des députés et députées aux journalistes

Occupation de l'édifice

L'édifice abrite aujourd'hui les personnes et les ressources suivantes :

- Députés et députées à l'Assemblée législative de l'Ontario
- Lieutenant-gouverneur de l'Ontario (sa suite se trouve aux premier et deuxième étages de l'aile ouest)
- Président, qui supervise les activités de l'Assemblée
- Greffière ou greffier, qui dirige l'administration de l'Assemblée
- Bibliothèque de l'Assemblée législative
- Service de télédiffusion et d'enregistrement
- Service de protection de l'Assemblée législative
- Direction du protocole parlementaire et des relations publiques
- Service linguistique et des publications parlementaires
- Médias/Tribune de la presse
- Services d'alimentation du Parlement, y compris la salle à manger à huis clos et le Café Quorum
- Salles de réunion des comités.



Le parlement de l'Ontario
Un bâtiment restauré
pour notre avenir

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
DE L'ONTARIO

La restauration et la modernisation de l'édifice de l'Assemblée législative de l'Ontario

Photos jointes

*[Accéder aux images à haute résolution ici.](#)

Le chauffage et le refroidissement



Unités de CVCA actuelles dans les combles. Elles arrivent à la fin de leur vie utile et devront être remplacées.



Tuyaux de vapeur dans les combles. Le chauffage à vapeur est inefficace et cause des problèmes en été.

Le drainage et la tuyauterie

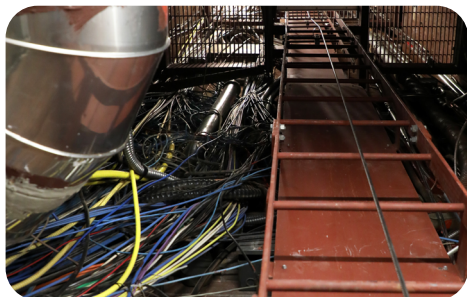


Tuyaux d'origine au plafond du sous-sol. Il n'y a pas de pièces de rechange pour ces vieux tuyaux en cas de rupture.

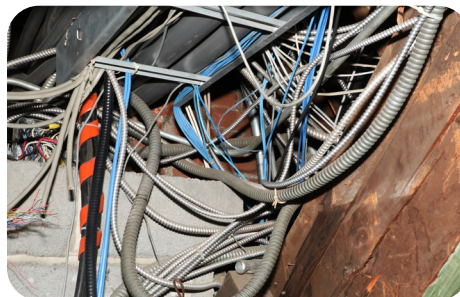


Tuyaux au sous-sol. Les tuyaux actuels sont souvent à l'origine d'écoulements et de dégâts d'eau.

La gestion des câbles

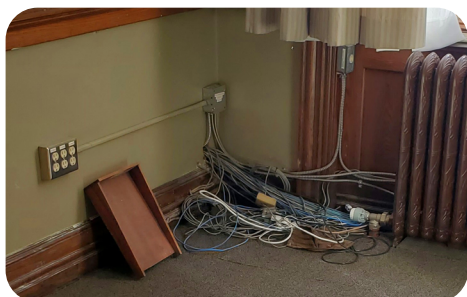


Câbles à l'air libre dans une cheminée d'aération au sous-sol. Les câbles redondants sont difficiles à repérer dans cet enchevêtrement.



Câbles modernes à l'air libre dans les combles. Il n'existe actuellement aucun plan de gestion du câblage.

L'alimentation électrique et l'éclairage



Câbles à l'air libre dans un bureau. Il y a trop de câbles dans les bureaux, à cause du manque d'alimentation électrique et de l'emplacement des prises de courant.



Le parlement de l'Ontario
*Un bâtiment restauré
pour notre avenir*

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
DE L'ONTARIO

La restauration et la modernisation de l'édifice de l'Assemblée législative de l'Ontario

Photos jointes

[*Accéder aux images à haute résolution ici.](#)

Projets de construction : les ailes ouest et nord



L'incendie de 1909 a détruit l'aile ouest de l'édifice. C'est E.J. Lennox qui a ensuite conçu la nouvelle aile ouest.



Construction de l'aile nord en 1910. Cette expansion a exigé la démolition de certaines parties du mur arrière.

Projets de rénovation : les années 1940 à 1990



Aménagement du poste de radiodiffusion et d'enregistrement au 3^e étage dans les années 1980. De plus, des caméras et des lampes ont été installées dans la Chambre.



Pendant les travaux de rénovation durant les années 1990, l'échafaudage se déployait du plancher au plafond de la Chambre de l'Assemblée législative. La Chambre a été restaurée entièrement.

Projets à l'extérieur



Travaux majeurs de restauration de l'ouvrage en pierre extérieure et de l'entrée principale dans les années 1990. Une pierre tendre, le grès s'érode très rapidement.



Installation d'un toit de cuivre dans les années 1990. Plus de 51 tonnes de cuivre ont été utilisées dans le revêtement extérieur de l'édifice.

Nouvelle construction



L'entrée aux visiteuses et visiteurs a ouvert ses portes en 2021. C'était le premier projet de construction depuis plus de 100 ans.



Le parlement de l'Ontario
*Un bâtiment restauré
pour notre avenir*

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
DE L'ONTARIO

La restauration et la modernisation de l'édifice de l'Assemblée législative de l'Ontario

Photos jointes

* [Accéder aux images à haute résolution ici.](#)

Construction de l'édifice



Construction des murs intérieurs et extérieurs en 1887. Il a fallu plus de 10 millions de briques rouges pour ériger les murs intérieurs.



1891 : la construction touche à sa fin. L'édifice sera inauguré publiquement le 4 avril 1893.

Architecture et conception de l'édifice



Les caractéristiques du style romanescque richardsonien : maçonnerie en pierres massives, formes complexes, arcades arrondies et tourelles.



Gravures de bois et reliefs de plâtre décorent les murs de la Chambre de l'Assemblée législative. Le vert et le doré, les couleurs officielles de la province, sont à l'honneur.

Matériaux de construction



À l'extérieur, les blocs de grès sont ornés de motifs riches et complexes. Figures, motifs floraux et créatures fabuleuses sont des thèmes récurrents.



La majestueuse cage d'escalier porte un revêtement de sol et des boiseries en chêne de l'Ontario ainsi que des marches d'ardoise du Vermont.



L'aile ouest est ornée de marbre italien importé de Lucques. Ce marbre recouvre les colonnes et compose les riches mosaïques sur les planchers.



Le parlement de l'Ontario
*Un bâtiment restauré
pour notre avenir*

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
DE L'ONTARIO